Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2002)
Heft: 4

Artikel: Appliquer les résultats
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-643136

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RECHERCHE

Appliquer les résultats

Nouvelle orientation pour la recherche énergétique.

En Suisse, la recherche publique sur les questions énergétiques occupe un millier de personnes. Elle se base sur le *Plan directeur de la recherche énergétique de la Confédération.* Celui-ci a pour objectif à long terme l'instauration d'un approvisionnement énergétique durable. Elle entend aussi consolider la place technologique suisse et maintenir le niveau qualitatif élevé de la recherche dans notre pays.

La CORE est chargée d'élaborer tous les quatre ans le Plan directeur. Elle en détermine les principaux axes, avec le concours des milieux concernés de la recherche, de l'économie privée et de la Confédération. La CORE a mis en chantier le Plan directeur 2004-2007, comme elle l'a annoncé dans son rapport annuel. Les domaines prioritaires demeurent les énergies renouvelables, l'utilisation rationnelle de l'énergie et les fondements de l'économie énergétique.

Objectifs. Le projet fixe les mesures stratégiques suivantes: une bonne coordination nationale, des critères transparents pour l'encouragement de la recherche énergétique, une coordination de qualité entre la recherche fondamentale et la recherche énergétique, des conditions-cadres favorisant une mise en œuvre efficace, une collaboration internationale et un controlling pratique à utiliser.

Le recul des dépenses publiques annuelles – inférieures de 60 millions de francs à il y a dix ans – met toutefois un frein aux progrès scientifiques. En 2002, le montant alloué à la recherche énergétique atteignait 180 millions de francs, ce qui place tout de même la Suisse au troisième rang mondial derrière le Japon et la Finlande.

Dossiers brûlants. En 2001, la CORE a expertisé les programmes de recherche *électricité, photovoltaïque, chaleur solaire, transport, accumulateurs et bâtiment* ainsi que le programme pilote et de démonstration Vent.

La commission estime que des efforts s'imposent afin de concentrer les forces sur les projets essentiels. Il s'agit aussi d'impliquer davantage les hautes écoles spécialisées et de se montrer plus actif dans l'exploitation et l'application des résultats de la recherche – avant tout dans le cadre de SuisseEnergie. Enfin, la CORE estime qu'il faut mieux exploiter les créneaux d'exportation et encourager encore la standardisation.

Liste. La liste récemment établie par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) donne une vue d'ensemble des projets de recherche, développement et démonstration énergétique (RD&D) réalisés en Suisse. Depuis 1977, l'OFEN recense, à un rythme bisannuel, les projets qui sont – en tout ou en partie – financés par les pouvoirs publics (Confédération, Cantons, Communes) ainsi que par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Nous reviendrons sur cette liste dans notre prochaine édition.

CORE

La Commission fédérale pour la recherche énergétique (CORE) est un organe consultatif du Conseil fédéral. Elle comprend douze membres, qui représentent l'industrie, l'économie énergétique, le domaine des EPF, le Fonds national, la Commission pour la technologie et l'innovation, les universités, les hautes écoles spécialisées, les cantons et d'autres organismes promotionnels.

SUISSEENERGIE

Bilan positif

Le premier exercice du programme SuisseEnergie est positif. Même si les mesures d'économies réalisées n'atteignent pas les objectifs climatiques et énergétiques de la Suisse.

Le directeur de SuisseEnergie Hanz-Luzius Schmid a présenté à la mi-juin à Berthoud les résultats du programme énergétique pour l'année écoulée. Au total, les mesures librement consenties et d'encouragement ont généré environ 3,5 % d'économies d'énergie, soit une facture allégée de quelque 700 millions de francs. Les progrès enregistrés dans les rénovations de bâtiments, l'économie et les énergies renouvelables comptent chacun pour un point de pourcentage. Le reste – un demi-point de pourcentage – est imputable aux transports. L'essentiel de ce résultat est à attribuer aux produits d'Energie 2000 maintenus sous SuisseEnergie en raison de leur efficacité. Selon Hans-Luzius Schmid, la transition d'Energie 2000 à SuisseEnergie a été indolore.

Points forts. Le directeur de SuisseEnergie a en outre relevé les points forts suivants:

- La directive du 2 juillet 2001 sur les conventions et les engagements volontaires pour l'industrie, l'artisanat et les services
- La stratégie des cantons englobant la promotion du standard MINERGIE et la mise en œuvre de divers programmes d'encouragement. Quelque 45 millions de francs ont été débloqués à cet effet en 2001 et 75 millions devraient l'être en 2002
- La conclusion d'une convention avec les importateurs d'automobiles faisant passer la consommation moyenne des voitures de tourisme de 8,4 litres aux 100 km actuellement à 6,4 litres en 2008.
- L'introduction le 1er janvier 2002 de l'étiquetteEnergie pour les appareils électroménagers les plus courants
- La préparation d'une étiquette analogue pour les automobiles.

«Cela ne suffit pas pour atteindre les objectifs fixés par SuisseEnergie et la loi sur le CO_2», a prévenu Hans-Luzius Schmid. Il serait notamment opportun d'intensifier les efforts accroissant les mesures volontaires, de développer des mesures incitatives et d'introduire de nouvelles contraintes légales. La tendance, si elle se poursuit, mène à l'introduction d'une taxe sur le CO_2.

Ville modèle. Berthoud avait été choisie en 1995 par Energie 2000 pour tester le potentiel et les limites du trafic non motorisé. La réalisation entre 1996 et 2001 du projet «Berthoud, ville modèle pour piétons et cyclistes» sous l'impulsion des autorités communales, de l'ATE et des milieux économiques, est une réussite. Les enseignements tirés ont été rendus publics. Résultat le plus remarquable : la création d'une «zone de rencontre», notion qui a été intégrée depuis dans la législation nationale.
SuisseEnergie suivra de près les étapes futures du projet «ville modèle». Il est notamment prévu d'introduire un écobonus en faveur des piétons et des cyclistes, de promouvoir les vélos électriques et de mettre en oeuvre sur tout le territoire de la commune une loi sur le trafic piéton. Ces projets seront exécutés en vertu d'un contrat-cadre. L'exemple de la cité bernoise est appelé à faire école.

Appareils ménagers désormais étiquetés.